

Rapport d'activité 2020



Sommaire

Message de la Présidente	4
--------------------------	---

Message de la Directrice Générale	6
-----------------------------------	---

Rapport du Comité Scientifique	14
--------------------------------	----

Témoignages	18
-------------	----

Lisez nous sur le Web	18
-----------------------	----

Résultats Financiers	22
----------------------	----

Contact	30
---------	----

Message

de la Présidente



L'année 2020 a été une épreuve pour chacun de nous, ainsi que pour nos patients, les collaborateurs et les membres du Conseil de fondation de la Fondation Phénix.

*Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente du Conseil de Fondation*

En effet, l'épidémie de COVID et ses mesures sanitaires nécessaires ont déstabilisé les différents acteurs de notre fondation. Dans ce contexte délicat, le Service d'Audit Interne (SAI) poursuivait son audit entamé en septembre 2019.

Le Conseil de fondation a reçu le rapport achevé en juillet 2020 lors d'une séance officielle dans les bureaux du SAI et en présence de notre département de tutelle. Un trimestre a permis au Département de la cohésion sociale et à notre conseil de répondre à certaines remarques. Le rapport définitif a été remis le 12 octobre 2020.

La direction et le bureau se sont immédiatement mis au travail pour mettre à jour différentes procédures dans le domaine des ressources humaines. Le conseil a validé les nouveaux statuts, le règlement d'organisation et le règlement du personnel en décembre 2020.

En janvier 2020, le conseil a pris congé de deux membres du Conseil de fondation, actifs depuis de longues années, en la personne de Monsieur Armand Lombard et de celle de Monsieur Yves Burrus. Madame Martine Louis Simonet, professeur de médecine interne et de médecine intensive, a été accueillie comme nouveau membre au Conseil de fondation en mai 2020.

Le conseil a bénéficié d'une présentation par notre directrice générale sur les mesures sanitaires relatives à la pandémie et aux impacts psychologiques sur nos patients.

Le Dr Pierre Polomeni a exposé la situation des addictions en milieu professionnel : connaissances et conséquences.

Nous avons fait la connaissance de la nouvelle chargée des Ressources humaines, en la personne de Madame Brigitte Amato Maschke, qui a rejoint la fondation en juin 2020.

En ma qualité de présidente, je dois remercier spécialement l'ensemble des collaborateurs, les médecins responsables des centres ainsi que notre directrice générale, Dr Marina Croquette Krokhar, d'avoir mis leur énergie et compétences dans une période complexe et déstabilisante.

Je profite de ce rapport pour dire ma gratitude aux membres du conseil et du bureau pour leur soutien permanent dans la gestion des différentes actions au profit de la Fondation Phénix.

Message

de la Directrice générale



2020 restera sans aucun doute gravée dans les livres d'histoire. Cette année a été marquée par une crise non seulement sanitaire mais aussi sociale, économique et démographique qui perdure encore à ce jour. Il y aura assurément un avant et un après COVID.

Dre Marina Croquette Krokhar
Directrice Générale

La pandémie COVID nous a surpris et a modifié en profondeur nos certitudes et nos vies. Les trois vagues pandémiques consécutives ont beaucoup fragilisé la santé mentale de nos patients ainsi que leurs ressources et leurs liens sociaux. La vulnérabilité de nos patients a été mise en lumière. Grâce à la générosité de quelques donateurs, notre Fonds social (créé en 2017) a pu pallier aux besoins les plus urgents (bons alimentaires, distribution de masques de protection, produit désinfectant,...).

La première puis la deuxième vague ont complètement chamboulé notre pratique clinique. Comme pour beaucoup de fournisseurs de soins, notre activité clinique a été fortement réduite durant quasiment quatre mois, entre mars et juin, ce qui représente un tiers de notre activité clinique. Nous avons dû adapter les prises en soins de nos patients tout en veillant à protéger notre personnel.

Du jour au lendemain, toute la fondation a basculé en télétravail. Et le télétravail est tout un apprentissage, surtout pour nous, cliniciens, qui effectuons 100 % de nos prestations en présentiel. Notre objectif principal était de garder le lien avec nos patients, de les soutenir au mieux sur le plan psychologique et d'assurer leur traitement pharmacologique.

Les entretiens psychothérapeutiques en présentiel, le passage hebdomadaire de la majorité des patients pour recevoir leur traitement pharmacologique ou pour les contrôles de laboratoire d'analyses et les soins somatiques non urgents ont également été suspendus.

En plus, la fondation a également dû faire face à l'absence de plusieurs collaborateurs en lien direct avec la pandémie (quarantaine, maladie, etc.).

Grâce à l'effort considérable de l'ensemble des collaborateurs, nous avons pu reprendre notre activité habituelle dès fin juin mais n'avons malheureusement pas pu rattraper le volume de prestations cliniques non effectuées. Nous tenons à souligner que nous avons redoublé d'efforts et investi toute notre énergie et notre disponibilité pour garder l'essence de notre travail, c'est-à-dire offrir à chaque personne le meilleur traitement adapté à sa situation.

On ne peut qu'espérer que les épreuves de cette année nous aient permis de développer une résilience collective.

A préciser que, dans ce contexte sanitaire complexe, le Service de l'Audit interne de l'Etat a terminé l'audit de la gestion administrative et financière de la fondation qui a débuté en automne 2019.

Durant plusieurs mois, en raison de la crise sanitaire, l'audit a été ralenti. Dans leur rapport, plusieurs recommandations ont été formulées que la fondation s'est engagée à mettre en place dans les délais convenus avec eux.

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Fondation Phénix ont fait la preuve de leur motivation, de leur engagement, de leur créativité et de leur solidarité durant cette année si particulière. Malgré les épreuves et les nombreuses difficultés, ils ont continué à offrir des soins de qualité et je tiens chaleureusement à les en remercier.

Je tiens également à remercier la Présidente et le Conseil de fondation pour leur accompagnement et leur soutien durant cette année particulièrement difficile.



Thank you
Doctors and
Nurses



Rapport

du Comité Scientifique



Cette année, le fonctionnement du Comité a été très affecté par la pandémie Covid-19. Les collaborateurs de Phénix membres du Comité ont eu à faire face à une forte surcharge de travail due à la détresse psychique accrue de notre patientèle. En conséquence, le Comité ne s'est réuni qu'une seule fois, à l'automne, en visioconférence.

Pr. Marc Ballivet
Président du Comité scientifique

Durant cette séance, le Comité a exprimé sa profonde tristesse à la suite du décès tragique et inattendu du Prof. Alexandre Dayer, membre externe du Comité. Chercheur et clinicien de premier ordre, humaniste éclairé et bienveillant, ses contributions à nos travaux étaient toujours engagées, efficaces et pertinentes.

Le Comité a également pris note de la démission pour raisons personnelles du Prof. Pierre Baumann, membre externe depuis 2018.

Sollicités par la Directrice générale, la Prof. Barbara Broers et le Dr. Nicola Gervasoni ont accepté de faire partie du Comité en tant que membres externes. Le Comité a proposé leurs nominations au Conseil de Fondation, qui les a investis à l'unanimité.

La Prof. Broers (1960) est responsable de l'Unité Dépendance au département de Médecine communautaire (HUG). Elle a fait ses études de médecine à l'Université d'Amsterdam et est spécialiste FMH en prévention et santé publique. Depuis une trentaine d'années, son activité principale se développe dans le domaine des toxicomanies, tant en clinique qu'en enseignement et recherche. Elle est l'auteur de nombreuses publications portant sur les divers aspects de la toxico-dépendance.

Le Dr. Gervasoni (1970) est directeur médical de la clinique La Métairie et de la clinique du Grand-Salève. Psychiatre-psychothérapeute FMH formé à Genève, il a exercé durant 10 ans au sein du département de Psychiatrie des HUG.

Il est actuellement chargé d'enseignement à la Faculté de médecine. Il est l'auteur de nombreuses publications portant en particulier sur les aspects biochimiques, physiologiques et cliniques de la dépression.

Enfin, le Comité a pris note de la bonne fin du projet MDFT-UPJI (utilisation pathologique des jeux internet chez les adolescents et les jeunes adultes) porté par M. Philip Nielsen et la Directrice générale. Cette étude a rencontré de sérieuses difficultés de recrutement, de coopération avec les participants étrangers et de gestion interne. Toutefois, elle a pu être menée à bien sous un format moins ambitieux qu'initialement prévu. Un rapport final a été soumis par M. Nielsen durant l'été et les principaux résultats de l'étude viennent de faire l'objet d'une première publication (Nielsen et al., Multidimensional familial therapy reduces problematic gaming in adolescents: a randomised controlled trial. *J Behav Addict.* 10 (2021), 234-243). Un rapport détaillé faisant état de l'achèvement de l'étude a été communiqué aux différentes institutions qui l'ont soutenue et financée.

Témoignages

de nos patients

Auguste, patient du Centre Phénix Chêne

Il est 6h30 ce matin. Contrairement à d'autres jours, j'émerge facilement. A 8h, j'ai rendez-vous au Centre de Chêne de la Fondation Phénix. Café, douche, préparation des biberons des filles, un thé pour Madame, j'embrasse mon petit monde et j'embarque pour ma séance.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Laura, patiente du Centre Phénix Envol

Le Centre Phénix Envol m'a été recommandé pendant mon séjour à la Clinique de Montana en 2018.

J'étais, lors de cette période, perdue à l'idée de rentrer à Genève et de devoir me confier à de nouveaux soignants. J'ai rapidement trouvé le soutien dont j'avais besoin, une structure accueillante et humaine, un programme adapté, le personnel dynamique dont la complicité m'a rapidement apporté confiance.

C'est une réelle opportunité que de trouver dans le même établissement toutes les thérapies dont j'avais besoin (médecin, psy, groupe, luminothérapie, méditation, activités extérieures, conférences/débat, ...).

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Norah, patiente du Centre Phénix Grand-Pré

Un regard, mon regard,

lumineux, éclairé, apaisé,

Un regard qui s'émerveille sur ma fille de 10 ans, dormant, rêvant sans doute maintenant ...

Je change de chambre, mon autre fille de 13 ans, qui surfe sur Instagram et qui me sourit ...

Toutes les batailles menées dans la guerre de l'addiction et avec comme immense récompense ce regard conscient sur la chance d'avoir mes enfants auprès de moi

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Valérie, patiente du Centre Phénix Chêne

Après 30 ans d'abstinence aux « drogues dures », essentiellement l'héroïne, il a suffi d'une seule prise de méthadone pour anéantir les efforts de 30 ans.

J'ai essayé d'en parler à ma psychiatre mais me suis heurtée à son incompréhension, selon elle rien ne justifiait cette rechute après tant d'années, c'était juste un manque de volonté de ma part. En l'écoutant, j'avais l'impression de revenir 30 ans en arrière, rien n'avait changé, j'ai ressenti une intolérance à la limite du mépris pour « les gens comme moi ». Sa réaction m'a choquée à tel point qu'elle a rompu la confiance que je lui faisais mais aussi celle que j'avais envers les psychiatres et psychologues en général.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Lisez-nous

sur le Web

Intérêt de développer une prise en charge spécialisée dans le traitement des patients présentant un trouble de la personnalité borderline avec une problématique addictologique

par Anne-Laure Balzli, psychologue et Nadège Chabrilat, infirmière
au Centre Phénix Plainpalais

Confrontées au constat que nos patients souffrant d'addiction présentent souvent des manifestations du trouble de la personnalité borderline (TPB) et face à notre intérêt pour ce trouble, nous proposons une réflexion quant au développement, au sein de la Fondation Phénix, d'une consultation spécialisée dans la prise en charge de ce type de comorbidité, en incluant également les autres types de personnalité pathologique que nous rencontrons fréquemment (narcissique et antisocial).

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Qualité Phénix : 2020, une année de re-certification

par Jean-Marie Rossier, psychologue psychothérapeute FSP et
Responsable Qualité



L'épidémie de Covid-19 a eu un fort impact sur le fonctionnement des individus et des institutions, la Qualité n'y a pas échappé. Ainsi l'organisation des audits externes a de février 2021 en visio-conférence, premier exercice de la sorte.

L'audit de re-certification durant deux jours en février nous a permis de mettre à jour avec succès le Système Qualité Phénix à la nouvelle norme QuaThé-DA:2020 ainsi qu'à la norme ISO 9001:2015.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Abstinence, et après...

Compte-rendu d'une séance de supervision d'équipe

par Fabienne von Düring, psychologue
au Centre Phénix Grand-Pré



La supervision d'équipe mensuelle, qui nous accompagne depuis plusieurs mois par visio-conférence, reste un moyen, même si chacun est seul devant son ordinateur, de réfléchir ensemble, stimuler notre clinique, dénouer des tensions lorsqu'il y en a et consolider notre collaboration.

Dans le contexte inédit que nous traversons tous, la lassitude, bien normale, sollicite notre capacité d'adaptation depuis un an déjà. Ce jour-là, nous décidons ensemble de « faire d'une pierre deux coups » et profiter d'une séance de supervision pour en faire un moment de réflexion en équipe et poser les bases de cet article.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Résultats

Financiers

Pour la Fondation Phénix, comme pour bon nombre d'autres institutions actives dans le domaine de la santé, l'exercice 2020 a été fortement marqué par la crise consécutive à la pandémie de COVID-19 qui a secoué la planète entière. Les mesures de confinement, en particulier, ont eu des conséquences très négatives pour les patients pris en charge par la Fondation et ont grandement affecté la dispensation de soins ambulatoires qui leur sont prodigués par ses équipes.

*Michel Y. Dérobert
Trésorier*

C'est la principale raison pour laquelle les revenus des soins médicaux de la Fondation Phénix ont nettement diminué par rapport à l'année précédente. Ils sont passés de CHF 6'914'500 en 2019 à CHF 5'573'137, soit une baisse de 19,4%. En tenant compte des autres produits de la Fondation, des subventions dont elle a bénéficié et d'une nécessaire réévaluation des provisions, la diminution de ses recettes de fonctionnement a atteint l'an dernier 20,4%, soit environ un cinquième.

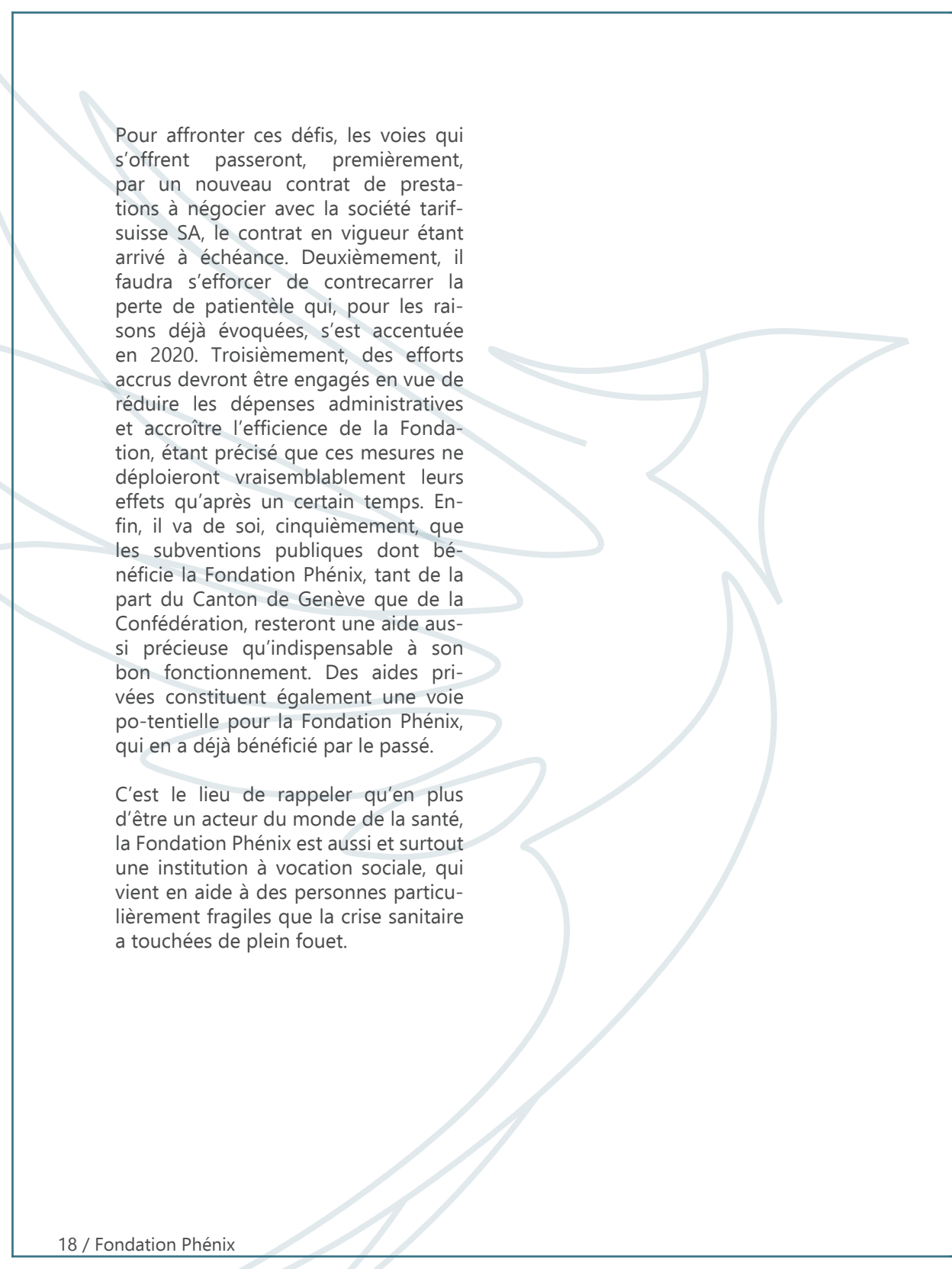
La Fondation Phénix s'est bien sûr efforcée de limiter ses charges. Celles-ci ont aussi baissé mais dans une proportion moindre. Les charges liées au personnel, qui représentent le plus gros bloc de dépenses, sont passées de CHF 6'348'804 à CHF 5'816'594, soit une réduction de 8,4%. Hors amortissements et charges financières ou exceptionnelles, les charges de fonctionnement de la Fondation ont diminué de 8,8%, soit de moins d'un dixième, passant de CHF 7'878'962 en 2019 à CHF 7'188'056 en 2020.

En tenant compte des autres postes (à savoir les amortissements, les charges financières, les charges et produits exceptionnels, etc.), le résultat de l'exercice, qui se situait juste à l'équilibre en 2019 avec un bénéfice de CHF 21'319, est passé en 2020 à une perte très substantielle de CHF 1'034'313, largement supérieure aux prévisions.

Le capital de la Fondation s'en est trouvé réduit d'autant. Au 31 décembre 2020, il était de CHF 2'457'746.

C'est donc dans un contexte délicat que le Conseil de fondation et la Direction se sont attelés à la mise en œuvre des recommandations émises par le Service de l'audit interne de l'État. Cet audit de gestion, publié en octobre 2020 mais dont on connaissait déjà, à cette date, les principaux éléments, a dressé une liste précieuse de points auxquels la Fondation Phénix devra remédier. Elle s'y est immédiatement employée. Ainsi, le trésorier (et membre du Conseil de fondation) en poste jusqu'à fin 2020 a été libéré de ses tâches de supervision pour venir en aide à la Fondation, en qualité de consultant, pour participer à l'élaboration d'un certain nombre de réformes.

En l'état, force est d'admettre que la Fondation Phénix est confrontée à des défis majeurs, non seulement dans le domaine opérationnel mais aussi dans le domaine financier. Les chiffres ci-dessus en témoignent.



Pour affronter ces défis, les voies qui s'offrent passeront, premièrement, par un nouveau contrat de prestations à négocier avec la société tarisuisse SA, le contrat en vigueur étant arrivé à échéance. Deuxièmement, il faudra s'efforcer de contrecarrer la perte de patientèle qui, pour les raisons déjà évoquées, s'est accentuée en 2020. Troisièmement, des efforts accrus devront être engagés en vue de réduire les dépenses administratives et accroître l'efficacité de la Fondation, étant précisé que ces mesures ne déploieront vraisemblablement leurs effets qu'après un certain temps. Enfin, il va de soi, cinquièmement, que les subventions publiques dont bénéficie la Fondation Phénix, tant de la part du Canton de Genève que de la Confédération, resteront une aide aussi précieuse qu'indispensable à son bon fonctionnement. Des aides privées constituent également une voie potentielle pour la Fondation Phénix, qui en a déjà bénéficié par le passé.

C'est le lieu de rappeler qu'en plus d'être un acteur du monde de la santé, la Fondation Phénix est aussi et surtout une institution à vocation sociale, qui vient en aide à des personnes particulièrement fragiles que la crise sanitaire a touchées de plein fouet.



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Attention du Conseil de fondation de
Fondation Phenix, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Fondation Phenix**, (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe) pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'Audit Suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21). En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH) et aux directives étatiques.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'Audit Suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 8 juin 2021

ECHO SA

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Clémentine Largeteau
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Christophe Masson
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe)

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	Notes	31.12.2020		31.12.2019*	
		CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF					
Actif circulant					
Liquidités					
Liquidités Phénix	3.1	755'169		720'117	
Liquidités Fonds affectés	3.1	706'282	1'461'451	787'238	1'507'355
Clients - débiteurs	3.2	1'994'694		2'132'749	
Provision pour débiteurs douteux	3.2	(373'400)	1'621'294	(111'543)	2'021'206
Comptes de régularisation actif	3.3		127'169		200'204
			3'209'914		3'728'765
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	4.1		584'418		658'946
Immobilisations en leasing	4.1		19'775		41'982
Immobilisations financières	4.2		71'306		71'300
			675'499		772'228
Actif immobilisé affecté					
Immeubles	4.3		4'445'977		4'503'601
			4'445'977		4'503'601
TOTAL DE L'ACTIF			8'331'390		9'004'595

* Les chiffres comparatifs 2019 ont été retraités conformément à la note 2.15 de l'annexe aux comptes annuels.

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	Notes	31.12.2020 CHF	31.12.2019* CHF
<u>PASSIF</u>			
Capitaux étrangers à court terme			
Fournisseurs	5.1	269'029	311'640
Créanciers divers	5.2	14'655	14'023
Comptes de régularisation passif	5.3	175'499	139'213
Provision pour vacances et heures supplémentaires	5.4	184'021	122'689
Emprunts hypothécaires - part à court terme	6.1	78'000	48'000
Engagements leasing - part à court terme	6.2	19'775	22'208
		740'979	657'773
Capitaux étrangers à long terme			
Crédit Covid-19	6.3	500'000	-
Emprunts hypothécaires - part à long terme	6.1	2'626'000	2'674'000
Engagements leasing - part à long terme	6.2	-	19'774
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.3	-	16'320
		3'126'000	2'710'094
Capital des fonds			
Fonds affectés	7.1	2'006'662	2'144'668
		2'006'662	2'144'668
Capital de la Fondation			
Capital de dotation	8.1	100'000	100'000
Capital libre généré		3'161'991	3'161'991
Capital lié généré	8.2	60'000	60'000
Résultats reportés depuis 2017	8.3	(864'245)	170'068
		2'457'746	3'492'059
TOTAL DU PASSIF		8'331'390	9'004'595

* Les chiffres comparatifs 2019 ont été retraités conformément à la note 2.15 de l'annexe aux comptes annuels.

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

	Notes	budget 2020	effectif 2020	effectif 2019*
PRODUITS			CHF	CHF
Revenus des soins médicaux		7'106'000	5'523'440	6'862'884
Revenus supervision et enseignement		22'000	500	352
Revenus des produits de pharmacie et divers		23'000	49'697	51'616
Subventions des prestations pluridisciplinaires	9.1	981'832	1'048'234	1'069'347
Autres produits d'exploitation		126'747	14'284	17'530
(Attribution) / Dissolution provision pour débiteurs douteux		-	(261'858)	6'016
Total des produits de fonctionnement		8'259'579	6'374'297	8'007'745
CHARGES				
Frais de conseils		(20'000)	(27'318)	(20'426)
Charges de personnel	9.2	(6'366'589)	(6'076'952)	(6'644'583)
Indemnités perte de gain maladie et accident	9.2	-	260'358	295'779
Consultants et intérimaires		(133'400)	(111'291)	(166'877)
Formation, congrès et supervision		(74'100)	(27'510)	(56'623)
Evénements et recherche de personnel		(61'000)	(14'212)	(33'099)
Loyers		(312'627)	(313'659)	(313'573)
Entretien des locaux		(136'340)	(128'454)	(112'969)
Achats produits médico-pharmaceutiques		(325'100)	(263'075)	(317'522)
Achats / Location de matériel & Aménagement locaux		(46'600)	(37'425)	(42'460)
Entretien matériel		(44'100)	(45'047)	(52'642)
Pertes sur débiteurs		(50'000)	(44'786)	(26'041)
Autres charges d'exploitation nettes		(408'830)	(358'685)	(387'926)
Total des charges de fonctionnement		(7'978'686)	(7'188'056)	(7'878'962)
Résultat de fonctionnement avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds		280'893	(813'759)	128'783
Amortissements	4.1	(178'900)	(151'267)	(141'293)
Amortissements sur les immeubles	4.3	-	(92'320)	-
Résultat de fonctionnement avant résultat financier et résultat des fonds		101'993	(1'057'346)	(12'510)
Produits financiers		-	3'005	3'874
Charges financières		(7'200)	(7'610)	(8'784)
Intérêts hypothécaires		(81'859)	(82'849)	(84'294)
Résultat financier		(89'059)	(87'454)	(89'204)
Résultat de fonctionnement avant éléments exceptionnels		12'934	(1'144'800)	(101'714)
Produits sur exercices antérieurs		-	13'461	22'067
Charges exceptionnelles	15	-	(64'299)	(20'594)
Produits exceptionnels	7.1	-	7'000	102'800
Résultat des éléments exceptionnels		-	(43'838)	104'273
Résultat de fonctionnement avant résultat des fonds		12'934	(1'188'638)	2'559
Attribution aux fonds affectés	7.1	-	(7'000)	(102'800)
Utilisation des fonds affectés, y compris fonds sur capital lié	7.1	-	145'006	122'740
Résultat des fonds		-	138'006	19'940
RESULTAT DE L'EXERCICE (AVANT REPARTITION)		12'934	(1'050'632)	22'499
Part du résultat revenant à l'Etat	8.3	-	16'319	(1'125)
Attribution au fonds Comité scientifique	7.1/8.2	-	-	-
Attribution au fonds addiction en milieu professionnel	7.1/8.2	-	-	-
Attribution au fonds social	7.1/8.2	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (APRES REPARTITION)		12'934	(1'034'313)	21'374

* Les chiffres comparatifs 2019 ont été retraités conformément à la note 2.15 de l'annexe aux comptes annuels.

Centre Phénix Administration

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T : +41 22 404 02 00
F : +41 22 404 02 09

Centre Phénix Chêne

Route de Chêne 100
1224 Chêne-Bougeries
T : +41 22 404 02 10
F : +41 22 404 02 19

Centre Phénix Envol

Boulevard du Pont-d'Arve 28
1205 Genève
T : +41 22 404 02 70
F : +41 22 404 02 79

Centre Phénix Grand-Pré

Rue du Grand-Pré 72
1202 Genève
T : +41 22 404 02 80
F : +41 22 404 02 89

Centre Phénix Mail

Adolescents et jeunes majeurs

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T : +41 22 404 02 30
F : +41 22 404 02 09

Centre Phénix Plainpalais

Rue Jean-Violette 4
1205 Genève
T : +41 22 404 02 50
F : +41 22 404 02 59

CONSEIL DE FONDATION

Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente

Marc Evéquo, z,
Trésorier

Pr. Marc Ballivet

Président du Comité scientifique

Yves Burrus

Jacqueline Corboz

Michel Dérobert

Nicole Fichter

Gildas Touzeau

Martine Louis Simonet

DIRECTION

Dre Marina Croquette Krokar,
Médecin Directrice générale,
Psychiatre psychothérapeute FMH

SIÈGE PRINCIPAL

Fondation Phénix

Route de Chêne 100

Case postale 215

1224 Chêne-Bougeries

T : +41 22 404 02 10

F : +41 22 404 02 19

phenix@phenix.ch

www.phenix.ch



facebook.com/PhenixFondation

Contact

The background of the page is a solid light blue. Overlaid on this background are several thin, white, hand-drawn style lines. These lines form abstract, flowing shapes that resemble stylized leaves or feathers. Some lines are curved and sweep across the page, while others form more defined, elongated shapes. The overall effect is a minimalist and artistic design.

Avec le soutien de :



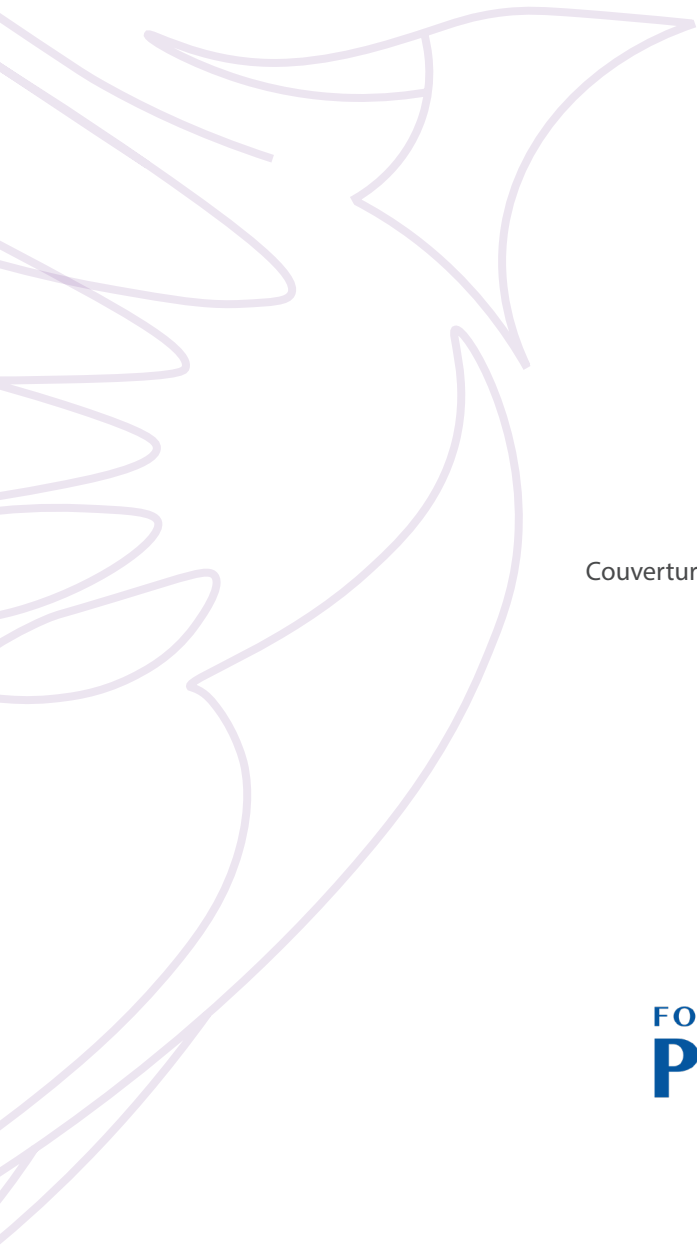
POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Photos
Couverture, p. 8, 9 : K. Grabowska / Pexels.com

Impression
Fondation Trajets
Imprimerie Trajets

Éditeur
Fondation Phénix

FONDATION
PHENIX

